



CAPDENAC
le haut 



Uxellodunum
www.capdenac-lot.fr

1 Poste à pourvoir à l'école
pour le 4 Septembre

Téléphoner au 05 65 34 17 23
aux heures d'ouverture de
la Mairie
ou mairie-capdenac-lot@wanadoo.fr

JUILLET & AOUT
MARCHE ESTIVAL
MERCREDI MATIN
(PLACE LUCTER)



SOMMAIRE :

Page 2 : Le mot du maire

Page 3 : Travaux et projets

Page 4 : Travaux sur route D840

Page 5 : Commune forestières du Lot et pesticides

Page 6 : Rencontres et animations

Page 7 : RPI Capdenac Lunan et bibliothèques

Page 8 : Associations et dates à retenir

LE MOT DU MAIRE

Et voici le trente deuxième bulletin municipal! Quinze années d'efforts collectifs pour répondre aux besoins des habitants de CAPDENAC, pour aménager, entretenir, réparer et soutenir les associations. Quinze années pendant lesquelles le monde a changé, notre commune a changé et nous-mêmes également parce que c'est naturel et que nous devons nous adapter aux contraintes de toutes natures. Il faut bien admettre que, pour les communes, l'autonomie s'est restreinte surtout du fait de la réorganisation territoriale et souvent de l'oubli de ce qui est le plus simple: le bon sens et le naturel.

Il y a quelques jours, j'ai relevé dans un livre emprunté à la bibliothèque un passage qui m'a semblé bien définir la façon dont nous devrions agir d'une façon générale alors que c'était censé s'appliquer aux aînés. Au-delà de la communication qui est essentielle qu'elle soit verbale ou non, Maslow un psychologue humaniste américain a défini la pyramide des besoins fondamentaux et affirme: « En appliquant cette pyramide des besoins, on s'aperçoit que le sentiment de sécurité, la socialisation, le sentiment d'appartenance et l'affection font partie des besoins primaires nécessaires à l'accomplissement de soi »

Comment mieux définir ce que nous ressentons tous et ce à quoi l'action de vos élus doit contribuer ? Bien sur, certains aspects appartiennent à votre vie privée mais les services organisés et rendus par votre commune sont bien là et c'est ainsi que nous le concevons. Vous avez élu des conseillers municipaux. Ils sont là pour vous entendre et, chaque fois que c'est possible, trouver des solutions. La porte de la mairie est ouverte du lundi au vendredi. Profitons au maximum de la proximité et de la simplicité des relations au sein d'une petite commune comme la nôtre. (Nous sommes 1 132 au dernier recensement).

Revenons au bon sens et au naturel:

Cela peut s'appliquer à beaucoup de sujets. Je citerai l'entretien des espaces naturels. Vous verrez plus loin dans ce bulletin que la législation a changé. A partir du désir légitime de réduire l'impact des traitements phytosanitaires, leur usage est interdit. Parfait, mais les agriculteurs découvrent les difficultés de maîtriser les « mauvaises herbes » en maintenant leur niveau de production et les particuliers se plaignent de l'herbe qui pousse bien trop vite dans leur jardin et de celle trop haute sur les bords des routes.

La commune a depuis plusieurs années abandonné les pesticides. Cela complique les choses notamment dans les cimetières, prend du temps aux employés et ce n'est pas bien longtemps « nickel ».

Pour les trottoirs et les bords de routes communales, c'est autre chose: la commune a la responsabilité de la sécurité. Les efforts portent alors sur le dégagement de la visibilité aux intersections. Le choix a été fait cette année de tester la sous-traitance du fauchage et du débroussaillage comme cela se fait dans les autres communes du Grand Figeac: Deux passages seulement sur l'année et entre les deux des interventions ponctuelles pour la sécurité. Cela répond aussi au fait qu'en 2023, la dotation d'Etat pour l'entretien des routes est de 232Euros (oui 232 euros) et que notre épareuse est à bout de souffle.

Donc, l'herbe c'est la nature, c'est la vie. Nous tondons notre pelouse, pourquoi pas un passage de tondeuse sur l'accotement devant chez nous ou enlever l'herbe qui pousse. Et c'est aussi l'occasion de parler aux voisins.

Vous l'avez compris, je suis certain que nous avons la capacité pour faire bien et utile en travaillant en commun. Cela permet de dégager des heures pour que les employés fassent tous ces travaux et prestations que, nous-mêmes administrés ne pouvons faire ou même que certains ne peuvent plus faire.

Vous n'avez peut-être pas lu le procès-verbal du conseil municipal d'Avril, mais nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Malgré cela, vos impôts ont augmenté en raison de l'inflation répercutée par les députés sur les bases fiscales. En 2023, seuls les propriétaires de biens paient les taxes foncières et seules les résidences secondaires sont soumises à la taxe d'habitation. Les travaux prévus en 2023 sont détaillés plus loin.

Deux employés sont partis en retraite, nous avons embauché un employé de terrain Christophe que, marché de l'emploi oblige, nous partageons avec son précédent employeur pendant quelques mois.

Une date à ne pas oublier: 5 Octobre réunion publique OLD (débroussaillage)

Comme tous les ans, ce bulletin arrive pour que vous ayez à lire pendant vos vacances mais pour cela, il y a encore mieux: la bibliothèque de Capdenac et son concours d'été. Allez-y: C'est gratuit (comme la garderie et le périscolaire à l'école).

Alors, bon été, que vous restiez ici ou que vouliez découvrir les autres en France ou plus loin!

Guy BATHEROSSE Maire de CAPDENAC

TRAVAUX ET PROJETS



Le mur de soutènement de la Route de la Pierre Levée au lieu-dit Malirat menaçait de s'effondrer. La commune et les services techniques du Grand Figeac, maître d'œuvre du chantier, ont opté pour un enrochement afin de consolider le tout. Malheureusement suite aux malfaçons des travaux effectués par une première entreprise, ils ont été repris intégralement par une seconde entreprise. Pour la finition du chantier, il est prévu de poser des barrières de sécurité.



Les toilettes automatiques, Place Lucter sont en service depuis le mois de février, cela permet malgré le nombre de visiteurs toujours croissant dans le village de proposer une hygiène parfaite.



De nombreux véhicules circulant sur la Route de La Pierre levée et malgré le ralentisseur devant l'école continuant à passer à des vitesses excessives, à la demande de l'enseignante et du personnel s'occupant des élèves, afin de les sécuriser pour se rendre à la cantine ou pour les jeux à la salle des fêtes, les bandes blanches ont été repeintes et des personnages avec panneaux indicatifs disposés de chaque côté de la voie.



L'adressage est terminé sur toute la commune, Clayrou, Ournes, les villages de la vallée ainsi que le long de la route de Villefranche et la RD 840. Pour les voies mitoyennes avec Figeac, Lunan et Faycelles, les noms de rues ont été repris. Les panneaux et les numéros pour chaque habitation sont commandés et seront posés au cours du deuxième semestre. Tout l'adressage a été effectué par Guy Cavalie aidé d'Alain Boudou pour les secteurs Ournes et Clayrou et le long de la RD 840 après le pont du chemin de fer. Tous les habitants de la commune auront une adresse précise pour les secours et les livreurs.

En complément de l'aire de jeux existante, deux jeux supplémentaires seront installés. Il s'agit d'une pyramide en cordes pour tester l'équilibre et une balançoire nid d'oiseaux pour les plus petits.



de fonds d'aide aux installations et propose de participer au dispositif « plan 5000 terrains de sport » dans le but d'implanter un terrain multisport. Le conseil municipal a décidé de participer et d'envoyer le dossier pour profiter de ce plan avec un parc multisports pour enfants. L'autofinancement de la commune prévu actuellement est de 20% du projet soit environ 10 761.00€. Ce projet verra le jour en 2024.

Grâce au « fonds vert » dont la demande est en cours, sont prévus la modernisation de l'éclairage public dans les secteurs de Baillaou, Lacapelette, le Causse, Les Peyrières, Route du Port côté Lot, route du Port et route de Figeac, et le remplacement des éclairages du terrain de sport de Vic et du terrain de pétanque. Avec ces nouvelles installations de substantielles économies d'énergie seraient enregistrées par la commune.



Les travaux concernant l'aménagement d'un parking sous la tour destiné aux habitants du village pourront commencer après consultation des entreprises, l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France étant acquis. Cela permettra de désengorger la place Lucter, sur laquelle une nouvelle signalétique sera implantée afin d'attribuer des places réservées aux résidents tout en permettant l'accès aux visiteurs et clients. L'orientation des visiteurs vers le parking des jardins va être renforcée. Deux places de Personnes à Mobilité Réduite seront mises à disposition dont une devant la mairie.

Info dernière minute: Le Préfet de Région ordonne un diagnostic archéologique qui va retarder les travaux.

Cette année, le débroussaillage des routes a été confié à une entreprise spécialisée, les employés communaux ayant beaucoup de travail pour l'entretien de tous les espaces verts du fait de non emploi de désherbants (note page suivante).

Que les habitants qui entretiennent les bords de route en limite de leur propriété soient à nouveau remerciés et nous invitons ceux qui le peuvent à s'organiser dans ce sens là. La commune ne se dédouane pas mais les nouveaux procédés sont très coûteux et moins efficaces surtout cette année avec le printemps chaud et pluvieux. Les employés passent de nombreuses heures pour que les cinq cimetières et les espaces verts publics soient entretenus correctement.

TRAVAUX SUR LA DEPARTEMENTALE 840



Sous la maîtrise d'œuvre des services techniques du département, d'importants travaux sur la RD840 ont été entrepris en mai 2023 par l'entreprise Capraro et se poursuivront jusqu'à la mi-juillet pour la sécurisation du virage des Plantades, passage dangereux où ont été enregistrés deux accidents mortels de poids lourds depuis quelques années. Le chantier consiste à renforcer la chaussée qui avait tendance à s'affaîsser, une poutre en béton armée a été ancrée sous la chaussée afin de la soutenir et des barrières de sécurité sont installées au-dessus afin d'éviter que les véhicules et les poids lourds basculent dans le précipice.

Ces travaux entraînent une circulation alternée, suivi d'une fermeture de la voie du 3 juillet au 19 juillet. Des déviations seront mises en place pour les poids lourds et les véhicules légers. Depuis le début des travaux, l'entrée sur la voie n° 5 est fermée, ce qui contraint les habitants des hameaux se trouvant dans la vallée de se diriger vers La Madeleine et emprunter la route de Villefranche pour rejoindre le village. Dès les travaux terminés cette voie sera remise en circulation.



LES ECHOS

Le marché estival a repris le 5 juillet, comme chaque année des stands d'alimentation, mais aussi de décorations. Il se tiendra tous les mercredis matin durant les mois de juillet et août. Une bonne occasion de se rendre au village et de faire provision de produits frais.



Il avait été envisagé de couvrir *l'espace réservé aux poubelles* à l'entrée du village, mais ce projet est arrêté ayant eu de nouvelles informations concernant le ramassage des poubelles. L'organisme en charge de la collecte des déchets, étudie de nouvelles possibilités pour raccourcir les tournées en supprimant des points de collecte, et peut-être en adoptant un dispositif où chacun aura un code pour ouvrir le container. Rien de définitif ne nous a été communiqué à ce jour.

Suite au départ en retraite de Didier Mage, un nouvel employé Christophe Bedy est venu renforcer l'équipe à mi-temps pour l'instant. Les mois de juillet et août, deux saisonniers viendront comme chaque année pour le remplacement des congés.

Christophe, au premier plan en compagnie de Vincent et Frédéric sur le site de la Carte de France, site nettoyé pour chaque commémoration et notamment pour le 23 juin, date des combats de Lavyssière lors de la guerre 1939-1945 pour laquelle cette stèle a été érigée sur la commune de Figeac, mais aux plus près du lieu de la tragédie.



Reconduction de la boutique éphémère installée au rez de chaussée de la Tour du Modom lors des vacances de printemps du 22 avril au 8 mai, Celle-ci a remporté un beau succès. Ce sont des artistes locaux sous l'impulsion de Françoise Vanteaux sculptrice mosaïste installée à l'atelier, 340 route du Couquet qui présentent et vendent leurs créations d'arts, des bijoux, sacs, statuettes, poteries. La boutique éphémère sera réouverte lors de la période estivale pour la présentation et la vente d'objets d'arts du 12/08 au 10/09.

Suite à la requête de certains parents d'élèves ayant leurs enfants scolarisés au collège et au lycée de Figeac, la demande a été faite au département pour l'implantation d'un abribus à Tourenne, au bas de la route du village. Les autorisations étant obtenues, l'achat et la pose de l'abribus vont être effectués par les services de la commune.

Une aire de covoiturage est en projet sur la commune à Lacapelette. De nombreuses voitures restent stationnées aux abords de la stèle de la carte de France. Cela demande l'acquisition d'un terrain et son aménagement.

Dans le domaine du petit patrimoine à préserver, les fontaines de Bataillou et de Tourtonde seront réhabilitées, une entreprise a été contactée et la dévégétalisation sera effectuée par les employés communaux lorsque les travaux d'entretien seront plus calmes.

COMMUNES FORESTIERES DU LOT

MOYENNE ANNUELLE
DU NOMBRE D'INCENDIES
QUALIFIÉS COMME FEU DE FORÊT
DU 10 MAI 2022



Europe 1



Suite aux événements qui auraient pu être dramatiques l'été dernier sur les villages de Ournes et Clayrou dont plusieurs hectares ont été dévorés par les flammes, ainsi qu'une maison détruite, la commune adhère à l'association des communes forestières du Lot. Vous pourrez assister à une réunion de sensibilisation à la nécessité d'effectuer le débroussaillage dans vos propriété et leurs abords immédiats.

Cette réunion publique sera organisée à la salle des fêtes des jardins le **5 Octobre 2023**, l'automne étant la période idéale pour entreprendre le débroussaillage. Vous serez informés ainsi que les propriétaires de maisons secondaires et de terrains en friche.

Interdiction des pesticides : de nouveaux lieux concernés depuis le 1er juillet 2022

La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics évolue. Depuis le 1^{er} juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

À partir du 1^{er} juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'étend à de nouveaux lieux :

- les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément ;
- Les hôtels, les auberges collectives, les hébergements, les terrains de campings et les parcs résidentiels de loisirs ;
- les cimetières et columbariums ;
- les jardins familiaux ;
- les parcs d'attraction, de divertissement et de loisirs qui proposent des activités et installations variées ;
- les zones accessibles au public dans les zones destinées au commerce et activités de services ;
- les voies d'accès privées, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail (sauf cas de nécessité pour des questions de sécurité) ;
- les zones à usage collectif des établissements d'enseignement ;
- les établissements de santé, les maisons de santé et les centres de santé, y compris leurs espaces verts, leurs forêts, leurs voiries, ou leurs promenades accessibles ou ouverts au public ;
- les établissements sociaux et médico-sociaux à l'exception des établissements assurant ou participant à des formations professionnelles, ou assurant une activité d'aide par le travail conduisant potentiellement à l'usage de ces produits, y compris leurs espaces verts, leurs forêts, leurs voiries, ou leurs promenades accessibles ou ouverts au public ;
- les maisons d'assistants maternels et les domiciles des assistants maternels qui accueillent des mineurs, y compris leurs espaces verts ;
- les équipements sportifs autres que : les terrains de grands jeux, les pistes d'hippodromes et les terrains de tennis sur gazon, dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs ;

Pour ces équipements sportifs, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires ne sera en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 2025.

Notre commentaire:

Il est évident que cette modification des pratiques de désherbage bouleverse grandement l'activité des employés communaux mais les préserve aussi de tout risque sanitaire.

Par contre, il faut que nous ayons une perception différente de la pousse naturelle des végétaux. Il ne faut pas voir les herbes hautes comme une nuisance mais plutôt comme une chance que la nature soit toujours présente.

Les actions de désherbage et de fauche seront dorénavant avant tout orientées vers la sécurité et la salubrité publique en ne supprimant pas, malgré tout, les décorations florales qui évolueront elles vers des espèces moins hydrophobes et plus durables. La contribution de nous tous, particuliers est alors essentielle pour l'entretien des abords. Voir aussi plus haut pour le débroussaillage.

RENCONTRES ET ANIMATIONS



Le 21 janvier, la municipalité invitait les habitants pour les traditionnels vœux de nouvel an en présence de la conseillère départementale Anne Laporterie, de la Capitaine des pompiers de Figeac et de la Lieutenante commandant la gendarmerie de Figeac. A cette occasion, monsieur le maire présenta l'actualité de l'année écoulée et les projets pour la seconde partie du mandat de l'équipe municipale en place. Les participants au concours des maisons illuminées furent récompensés et espèrent être plus nombreux pour Noël 2023.



Pour honorer les deux employés communaux partis en retraite en fin d'année 2022, la municipalité avait convié tous les employés et élus ayant cotoyé Didier Mage et Roselyne Ratel pour un moment convivial et les remercier de tous les services rendus à la commune et aux administrés.



Le comité des fêtes ayant à cœur de faire vivre le village, organisait au mois de mars, une soirée « Tapas » qui rencontra un beau succès avec un public très enthousiaste.

Après arrêt pour cause de pandémie, le comité organise **le 30 juillet** la journée brocante—vide-grenier, puis **les 23 et 24 septembre** la fête votive. Toutes les personnes souhaitant participer et renforcer l'équipe de bénévoles seront les bienvenues.



La soirée romantique des plus beaux villages de France s'est déroulée le 24 juin avec une visite guidée de Ludovic Lemerrier, guide-conférencier et un concert place Lucter avec le groupe « Pourcoipanou », l'Oltis et Le relais de la Tour proposaient un menu spécial pour un dîner romantique.



L'Astrolabe de figeac permet aux communes du grand-Figeac de diffuser des films dans les communes qui en font la demande, cette année Capdenac a été retenu et la projection aura lieu **le 20 juillet**, Place Lucter, le film proposé est « Maison de retraite », comédie réalisée par Thomas Gilou avec Kev Adams, Gérard Depardieu, Daniel Prévost. (Tout public—gratuit, amener des sièges).



Le jeudi 10 août, aura lieu le marché nocturne gourmand sur la place Lucter avec comme chaque année de nombreux stands pour régaler les papilles et passer un moment convivial.



Le 4 juin 2023 a eu lieu la soirée finale du spectacle « les vieillards de Capdenac » de Johanne Leighton avec la collaboration de Derrière le Hublot pendant un an, sur l'abri bois installé au pied du rempart, près de la porte de Gergovie, ce sont 730 personnes, pendant une heure au lever et au coucher du soleil qui ont veillé leurs compatriotes aveyronnais de Capdenac-Gare. La dernière veille a été effectuée par Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-Gare accueilli au début et à la fin par son homologue de Capdenac le haut, qui lui, avait pris la première veille. Pari réussi pour ce spectacle qui a amené en nos murs des personnes de tous horizons et merci à l'association Derrière le Hublot de nous avoir fait rayonner.



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Au mois de mars, la commission des affaires sociales a renoué avec la tradition en organisant le repas des aînés à la salle des fêtes des Jardins, ce repas ayant été interrompu pendant la pandémie, il était attendu par de nombreux habitants qui aiment se retrouver pour un moment festif. Il est organisé pour les personnes de plus de 70 ans. Le repas fut suivi cette année par la représentation d'une pièce de théâtre jouée par la troupe des Simonens.

Sur une suggestion de la commission affaires sociales, le conseil municipal a organisé le 21 avril pour les jeunes citoyens ayant 18 ans dans l'année, une réunion d'accueil dans la citoyenneté avec la remise du livret citoyen et un encouragement. Sur les 14 jeunes invités, trois personnes se sont excusées, une a assisté à la séance (Rachel Ferreira) et les dix autres ont snobé l'invitation. Très décevante cette initiative pour l'intégration des jeunes citoyens à la commune sera renouvelée l'an prochain en espérant que la génération 2024 fera mieux.

Un grand merci et de chaleureuses félicitations ont été adressées à la jeune femme qui était bien seule au milieu du conseil municipal. Un « petit coup de pouce » a accompagné la remise du livret de la citoyenneté après la présentation et le discours du Maire précédant le vin d'honneur.



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CAPDENAC—LUNAN



Cette année scolaire se termine et les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2023 restent stables. Pour fêter les vacances, les élèves des deux écoles avaient concocté un *super spectacle* de fin d'année. Les plus grands de l'école de Lunan ont interprété avec brio de très belles chorégraphies apprises pendant les temps périscolaires; ils se sont initiés à la philosophie et ont posé des questions à méditer.



Pour les élèves de l'école de Capdenac, le théâtre était à l'honneur sous l'égide de Gaëtan Martin de l'association « Je me Rapproche » ayant œuvré à la demande de la commune depuis le mois de janvier à raison d'une fois par semaine pendant le temps du périscolaire. La pièce jouée par les enfants représentait un marché avec tous les personnages que l'ont peut y rencontrer: les com-



merçants, les clients facétieux, mais aussi une magicienne. Un très bon moment avec de nombreuses surprises. Avec Della, animatrice de la fédération Partir et Adeline employée communale, les enfants avaient créé tous les décors permettant cette représentation. Dans le cadre d'un projet éducatif, une choriste soutenue par les enseignantes pour les répétitions, est intervenue dans les deux écoles et a permis aux élèves d'interpréter des chansons en commun et des chansons personnalisées pour chaque école. Un



spectacle qui a réuni tous les parents et aussi grands-parents enchantés des prestations de leurs enfants, la soirée s'est poursuivie avec un buffet offert par l'association des amis de l'école.

Lors de cette soirée, les enseignantes avaient installé une exposition relatant l'écriture d'une histoire à partir d'un album sans texte « Le roi de la mer » avec l'intervention de Jean-Christophe Vergnes, dessinateur de bandes dessinées.



Au cours de cette année scolaire, les élèves ont pu se rendre à la piscine, s'initier au golf et participer au cross annuel de Bagnac.

L'association des amis des écoles de Lunan et Capdenac-Le-Haut a organisé le marché aux fleurs du 1er mai avec une météo capricieuse, beaucoup de sérieux et de nombreuses plantes fleuries, arbustes et plants de légumes sur les étals. Ils furent satisfaits de voir que les clients étaient au rendez-vous comme chaque année. Ne pouvant organiser le quine, c'est une tombola avec pour 1er prix, une nuit insolite en famille qui le remplace. Les bénéfices de cette association permettent de financer des projets scolaires et notamment, une année sur deux, un voyage de plusieurs jours pour les élèves.



LA BIBLIOTHEQUE

Depuis le début de l'année, Estelle, nouvelle bibliothécaire a mis en place des nouveautés, pendant les vacances de printemps, des activités pour les enfants et les parents ont été mises en place. Un puzzle participatif a intéressé de nombreuses personnes et a été terminé assez rapidement malgré la complexité. Elle propose aussi pendant les heures d'ouverture la *biblio'café* où les adhérents, assis sous l'auvent de la bibliothèque, se rencontrent pour un moment de partage et d'échanges littéraires mais pas que...



Lancement du grand jeu de l'été du 21 juin au 21 août: lisez, jouez, gagnez, challenge de lecture pour les adultes et les enfants. Pour cela demandez votre **carte de Bibliobingo**. Toutes les informations concernant l'actualité de la bibliothèque sur <https://www.bibliotheque-capdenac-lot.fr> ou sur la page Facebook.

Les heures d'ouverture restent inchangées : le mercredi après-midi de 15h à 19h, le jeudi matin de 9h à 12h et le samedi après-midi de 16h à 18h.

LES ASSOCIATIONS



L'association AU PIED DE LA TOUR, présidée par Jacques Maurel-Chartrou regroupant la gymnastique (2 séances) le qi gong, le yoga, le taïchi, la randonnée, les après-midi couture et jeux de société, a fait une très bonne année et les nouveaux professeurs sont appréciés des adhérents. En fin de saison, l'association avait organisé une visite dans le nord du Lot, visite d'un moulin à huile de noix et une balade à bord du train du haut-Quercy, le « Truffadou » pour admirer les magnifiques panoramas de la vallée de la Dordogne.

L'association ROCK'CCITANIE présidée par Isabelle Barré propose une soirée initiation au rock en roll. Une soirée-spectacle a terminé la saison en présentant plusieurs groupes et styles de danses. Les cours ont lieu le lundi soir pour les débutants et le mercredi soir pour les danseurs confirmés.



L'association Eco-Citoyenne, présidée par Serge Marty, propose tout au long de l'année des conférences avec des thèmes choisis et des intervenants professionnels. Le dimanche 18 juin, ils organisaient une journée PLANTES & SANTE avec conférences, balade botanique. Tous les deux ans, l'association organise une importante foire BIO.

L'association VAL5, présidée par deux co-présidents organise chaque année en juin un pique-nique au Soulié et en Septembre un repas de la vallée avec concours de soupes. L'association créée autour de la voie n°5 regroupe les habitants des hameaux de la vallée du Lot et constitue un relais avec la municipalité.



L'Association APUC présidée par Mathieu Marty œuvre pour le patrimoine et l'archéologie. Elle se regroupe au sein d'une fédération nouvellement créée avec d'autres oppidums se trouvant dans le Lot (Luzech, Mercuens, Le Puy d'Issolud, Lusech... pour établir un trajet touristique des Oppida Cadurques. Un plus pour notre village perché, Notre commune participe à cette fédération qui, entre autres actions, vise à mieux présenter ces sites remarquables du département du Lot.

L'association Uxellodunum boules présidée par Marc Henry, organise tout au long de l'année des concours internes, des challenges et participe activement au challenge para pétanque adaptée. Le 29 mars 2023, ce sont plus de 70 participants qui se retrouvaient au boulo-drome pour la première journée du challenge Ces 70 sportifs étaient issus de 10 établissements et services médico-sociaux du département du Lot. Les challenges para pétanque adaptée sont ouverts aux sportives et sportifs en situation d'handicap mental et/ou psychique titulaires d'une licence à la Fédération française du sport adapté. Pour ces journées, de nombreux bénévoles encadrent les joueuses et joueurs.



Dates à retenir

13/07
visite guidée du
village en
nocturne



30/07
Brocante



04/09 Rentrée
des classes



10/08 Marché
gourmand



20/07 **Cinétoiles**
et Concert

23 et 24/09
Fête votive

